



## JARDINER AU NATUREL : un atelier pour désherber et cultiver sans pesticides...

L'utilisation de la plupart des pesticides est interdite aux particuliers depuis le début de cette année. De nombreux jardiniers sont maintenant en demande de méthodes et solutions pour cultiver en conformité avec la nouvelle réglementation, produire et consommer plus sain tout en maîtrisant l'espace et en évitant la prolifération des mauvaises herbes.

La municipalité de Cavan, en partenariat avec Dour an Douar (bassin versant du Guindy-Jaudy-Bizien) et LTC est la première du territoire à proposer une animation sur le thème "jardiner au naturel". Elle prendra la forme d'une après-midi d'information-échange et de travaux pratiques.

Au programme : la composition du sol, comment désherber ses allées, maîtriser les mauvaises herbes, fertiliser naturellement, découvrir la permaculture, etc.

Cette animation réalisée par war dro an natur et les acteurs locaux se donne également pour objectif de sensibiliser à la biodiversité dans nos jardins et peut-être de lancer un inventaire local si quelques volontés se manifestent.



*Info pratiques : Samedi 30 mars de 14h30 à 17h - RdV à 14h30 sur l'esplanade derrière l'ancienne mairie - en tenue adaptée au jardinage et avec vos outils si vous le souhaitez - pour adultes et enfants (chaque enfant accompagné d'un adulte) - sans inscription - gratuit - renseignements en mairie : Benoît Le Péru - Daniel Merrien*



*En reconnaissance sur le terrain !*

## Changement de FRÉQUENCES TNT : pour ne pas prendre un râteau...

LE 26 MARS 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) est passée à la haute définition (HD) grâce à la généralisation d'une norme de diffusion plus performante. Cette évolution permet désormais de libérer des fréquences initialement dédiées au secteur audiovisuel pour un nouvel usage : donner plus de capacité aux services de très haut débit mobile pour répondre aux besoins croissants de trafic de données et améliorer la connectivité des territoires.

Les changements de fréquences concernent tous les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau (par voie hertzienne terrestre). Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite) ne sont normalement pas concernés.

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 25 au 26 mars sur les émetteurs TNT, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr)

À partir du 26 mars 2019, un faible nombre de téléspectateurs sont susceptibles de ne pas retrouver tous leurs programmes TV malgré une recherche des chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée (120 € maximum), sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant exclusivement la télévision par antenne râteau.

Renseignements : <https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/dans-votre-region/bretagne/actualites/>



## Du Canada à la maison de santé, de nouveaux aménagements pour circuler en sécurité

A partir de la mi-mars, notre bourg connaîtra la réalisation d'un nouveau chantier. Il s'agit du réaménagement du tronçon de voirie allant du Canada à la maison de santé et au terrain des sports : liaison douce, stationnement et reprise de voirie renforceront l'agrément et la sécurité.

Ces travaux confiés à l'entreprise COLAS démarreront mi-mars et devraient durer environ 2 mois. Avec l'ensemble des intervenants, la municipalité met tout en œuvre pour que la réalisation de ces travaux occasionne le minimum de contraintes pour les usagers. Il est fait appel à votre compréhension et pour la sécurité de tous, chacun est invité à se montrer prudent !

## Rénovation à la salle polyvalente

du 1<sup>er</sup> au 14 avril la salle polyvalente sera indisponible en raison du chantier de rénovation du parquet, du plancher de scène et de retouches de peinture.



## COMMERCE AMBULANT

Des prestataires ambulants viennent renforcer l'offre locale en commerce de bouche : ils apportent un service de proximité complémentaire à l'épicerie, au charcutier traiteur, la boulangerie-pâtisserie, la supérette, les deux commerces de restauration et la production légumière du Vert de Terre. Une offre riche et variée !

*Leo Pizza a fidélisé sa clientèle cavannaise ; depuis déjà pas mal d'années c'est le rendez-vous incontournable du mardi soir.*  
06 81 47 53 17



*Les crêpes et galettes de La Logodenn sont faites sur place, à la demande ou sur commande. Leur fumet est irrésistible !*

*le jeudi de 16h à 19h devant l'ancienne mairie*  
06 83 03 42 20



*Le Petit Poissonnier est présent sur la commune depuis quelques semaines.*

*le jeudi de 16h à 19h également*  
06 30 45 61 22



*Depuis l'année dernière, grâce à la qualité de ses produits Arom Pizz s'est déjà fait une réputation.*

*le samedi de 17h30 à 20h sur le parking de la supérette*  
06 67 66 03 17

